

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. **PAUL
CODET**, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

SAUMUR

7 MARS.

La retraite de M. Pouyer-Quertier ne va-t-elle pas créer des difficultés avec le chancelier, prince de Bismark ? Tout est possible, puisque le ministre des finances a engagé personnellement sa signature sur les traités que l'Allemagne a encore en sa possession. En tout cas, cette démission est un échec pour M. Thiers, et peut-être ne sera-t-elle pas la seule. Toutefois affirmons sans crainte que ni M. Dufaure, ni M. Jules Simon ne lâcheront leur portefeuille.

M. Tolain, dans la séance de lundi, a parlé trois heures durant des classes pauvres, et il n'a pas une seule fois prononcé le mot de charité. Probablement il ne connaît ni le mot, ni la chose. Il a parlé de l'antagonisme des classes, de la guerre déclarée entre la bourgeoisie et le peuple. Ne connaît-il que la haine ?

Par charité, il ne faut pas entendre seulement l'aumône, qui est son sens le plus étroit, mais le lien nécessaire qui unit ensemble les divers groupes de la société par l'échange des services rendus et par le sentiment du devoir.

La loi de M. Victor Lefranc n'arrive pas vite en discussion. On veut l'amender, et en fin de compte elle n'est pas facilement amendable.

Ce n'est pas un volume, mais bien deux volumes de l'enquête parlementaire qui viennent d'être publiés. Ils ont éclaté comme un obus dans les rangs de l'extrême-gauche. Les radicaux ont bondi de colère. Ils sont touchés à l'endroit sensible.

Paris, 6 mars, 8 h. 20.

Officiel. — Un décret charge M. de Goulard de l'intérim du ministère des finances, en remplacement de M. Pouyer-Quertier.

Hier, véritable séance de scrutins. Le général du Temple et M. Chesnelong ont interpellé le ministère à propos de la pétition des évêques.

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

AVANT, PENDANT ET APRÈS
LA TERREUR (1)

Extraits des gazettes françaises indépendantes, publiées à l'étranger de 1788 à 1794.

(Suite.)

VI

Le manteau d'un évêque. — Manifestations au théâtre. — Véritable cause de l'état des esprits. — Une chanson de M. de Lille. — On substitue les baillages aux parlements. — Comme quoi jamais en France un écrit signé ne peut être appelé libelle. — Révoltes en Bretagne et en Dauphiné.

Juin 1788.

Une Histoire de Frédéric de Prusse vient de paraître. Nous y trouvons cette anecdote curieuse.

« Par le partage de la Pologne et la prise de possession du roi, l'évêque de Warmie perdit la meilleure portion de ses revenus. Ce prélat, que Frédéric aimait beaucoup, vint quelques années après lui rendre ses hommages à Potsdam.

« — Je crains bien, lui dit le roi, que vous ne me gardiez rancune.

(1) Voir les numéros des 1^{er}, 2, 3 et 5 mars.

CATÉCHISME RÉPUBLICAIN.

Veut-on savoir ce que serait la fameuse morale laïque, tant prônée par les radicaux, et qui, d'après eux, devrait régénérer la France ?

Pour cela, on n'a qu'à ouvrir le *Catéchisme républicain*, qui renferme la quintessence des doctrines radicales. Or, voici comment on y apprend à distinguer le bien et le mal.

« Le bien est tout ce qui est conforme à la nature de l'homme, le mal est tout ce qui ne lui est pas conforme. Aucune autre définition exacte ne peut être donnée du bien et du mal ! »

Ainsi, d'après la morale républicaine, l'assassin qui égorge son semblable fait le bien, puisque l'assassinat est conforme à sa nature d'assassin. L'incendiaire fait le bien, puisqu'il est conforme à sa nature d'incendiaire, et de même pour le voleur, pour le parjure, etc. Toutes les monstruosité et tous les crimes sont justifiés par cette formule :

« Le bien est tout ce qui est conforme à la nature de l'homme ! »

Autre exemple également probant. Le *Catéchisme* en question veut bien admettre qu'on doit obéir à la loi, mais à une condition, c'est qu'elle ait été consentie par tous, sans exception.

Ainsi Troppman n'avait qu'à dire pour sa défense :

« — J'ai tué six personnes, c'est vrai, mais je n'ai pas adhéré à la loi qui défend et punit l'assassinat, donc cette loi ne m'obligeait pas... Lisez le *Catéchisme républicain* ! »

Je ne sais vraiment pas ce qu'un radical

« — Ah ! Sire, je connais les devoirs d'un sujet envers son souverain.

« — Pour moi, je suis vraiment votre ami, continua Frédéric, et, qui plus est, je compte sur votre amitié. Si quelque jour saint Pierre me refuse l'entrée du paradis, j'aime à croire que vous m'y porterez sous votre manteau, sans que personne s'en aperçoive.

« — Cela sera bien difficile, répondit l'évêque, car Votre Majesté me l'a tellement rogné, que je ne pourrai jamais y cacher de la contrebande ! »

**

Dernièrement on jouait à Paris une ancienne pièce intitulée *Orphanis*, et dont l'auteur est M. Blin de Saint-Maur.

La circonstance de la dissolution des parlements fit remarquer les quatre vers qui vont suivre :

Le dessein du tyran n'est que trop avéré.
Regardez ce palais de gardes entouré :
De projets destructeurs ses ministres complices
Sèment partout l'exil, la terreur, les supplices.

Le public aurait laissé tranquillement passer ces vers, car ces mots de tyran et de supplices n'ont rien d'analogue à la situation ; mais une voix partie du centre de la salle s'avisait de crier :

« — Bravo ! »

Ce signal donné par un fou réveilla l'attention des spectateurs sur ce qui pouvait s'appliquer à la

aurait pu répondre à ce raisonnement strictement logique.

Le bandit qui vous demande la bourse ou la vie n'a qu'à faire la même déduction, et il sera certainement acquitté par un jury composé de radicaux.

Et qu'on ne vienne pas dire que nous attribuons aux républicains des théories qui ne sont pas les leurs : à l'Assemblée, la gauche a non-seulement accepté le susdit catéchisme, elle l'a couvert d'applaudissements.

Comprenez-vous maintenant, honnête bourgeois, qui votez pour les candidats rouges, et vous, honnête cultivateur, qui vous laissez séduire par les belles paroles d'un comité radical, et vous encore, honnête conservateur, qui vous absteniez et n'osez pas voter pour un candidat monarchique, comprenez-vous où nous conduisent les principes de ceux que vous nommez vos représentants, ou que vous laissez nommer par votre abstention ?

Qu'il nous soit permis aussi d'admirer la candeur de ceux qui comptent sur le bon sens public pour faire justice de pareilles théories. Le bon sens public ! Mais vous avez donc déjà oublié la Commune et ses massacres ? Vous avez donc oublié les outrages inénarrables dont le bon sens des masses accablait les malheureuses victimes conduites au supplice.

Ces outrages étaient tels que le vénérable M. Perny déclare n'avoir rencontré chez aucune peuplade sauvage une semblable férocité. Compter sur un pareil bon sens pour en espérer la condamnation des doctrines anti-sociales, n'est-ce pas être bien téméraire ou bien aveugle ?

L.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

SON PORTRAIT.

Il s'appelle aussi Jules et le mérite bien car il est aussi Jules que Barthélemy, et aussi Barthélemy que Saint-Hilaire.

Il a une de ses figures longues, amaigries, pelées et myopes qui ressemblent à ces vieux serviteurs des comédies Louis XV, porteurs de culottes courtes et prêtant à leur maître ruiné les économies qu'ils ont faites, sans jamais recevoir de gages. On retrouve en lui la physionomie de Raffé, le secrétaire du duc de Richelieu, et aussi celle de Bernouin, qui fut si dévoué à Mazarin.

Étudiez le type de Barthélemy Saint-Hilaire, vous trouverez tout ce qui constitue l'homme officieux, obéissant et dévoué, incapable d'initiative personnelle, mais s'identifiant admirablement avec le patron qu'il a choisi. Taille moyenne, jambes torses et trapues, visage creusé et ridé, cheveux gris d'argent, répandus au hasard sur un crâne déprimé, col épais, épaules larges, grosses mains aux doigts carrés et spatulés, œil sans expression, atone, peut-être parce qu'il est myope, et mis comme un philosophe de l'école de Diogène.

Il parle d'une voix monotone et mourante, pleine d'accents mornes et lugubres. Quelquefois son organe s'éclaircit, quand il appelle M. Thiers : « Mon cher ami. » Dans tout autre cas, le timbre est sourd et sonne comme sur un tampon.

Helléniste médiocre, qui a abîmé Homère en le traduisant en vers français, il a dû sa réputation à Cousin, qui en a fait un professeur, et plus tard à M. Thiers, qui en a fait son commensal. Le premier l'a décoré de la Légion-d'Honneur, mais le citoyen Barthélemy méprise souverainement tous ces hochets de la vanité humaine, qu'il s'empresse de porter avec joie, en vrai philosophe.

Il est l'ami de M. Thiers comme Pylade est l'ami d'Oreste, dans *Andromaque*, c'est-à-dire qu'il joue les confidents et les personnages de troisième plan, auquel le héros prend le bras et dit :

vu l'Analyse de Bayle (1) entre les mains des domestiques de M. le duc de S***.

Ils en lisaient tout haut des passages au milieu de l'antichambre.

**

D'autre part, une nuée de colporteurs, que la police ne surveille pas, propagent dans les campagnes les œuvres infectes de Voltaire, celles du matérialiste Diderot, du dangereux misanthrope de Genève (2), et celles d'Helvétius, le plus fanatique des incrédules et le plus ignoble apôtre de la volupté.

Tous ces livres ne prêchent pas seulement le mépris de la religion et des bonnes mœurs, ils prêchent la révolte contre l'autorité royale et sapent la base de tous les principes conservateurs de l'État.

On chante ici des couplets de monsieur de Lille (3) qui sont en rapport avec les idées que j'énonce, et laissent entrevoir quel sera dans l'avenir le résultat de cette dépravation universelle.

Vivent tous nos beaux esprits
Encyclopédistes,

(1) Livre profondément irréligieux de François de Marsy, chassé du collège des jésuites pour ses mœurs dépravées. (Note du journaliste.)

(2) Jean-Jacques Rousseau.

(3) Un des poètes les plus spirituels et les plus fins de l'époque. M. de Lille, officier au régiment de Champagne, était natif de Saint-Mihiel (Meuse).

révolution parlementaire. Il n'en fallut pas davantage pour interrompre l'actrice par des applaudissements prolongés. Le scandale est d'autant plus fâcheux, qu'elle a dû, le lendemain, justifier ses confrères et se justifier elle-même de toute intention maligne, pour échapper au premier mouvement de mauvaise humeur que cette scène bruyante donnait à l'autorité.

**

De médiocres raisonneurs, gens à courte vue, disent que tous ces troubles proviennent de la mauvaise administration et de l'entêtement des ministres du roi.

Le reproche est injuste.

Il faut chercher la source du mal dans l'esprit de révolte et d'irréligion, causé par le débordement d'écrits infâmes, qui circulent non-seulement dans les classes élevées, mais qui descendent aujourd'hui jusque dans la demeure du peuple.

Du haut en bas du corps social, dans le palais comme dans la chaumière, des marouffes imbéciles, qu'un gouvernement sage ferait bien de condamner à recevoir le fouet en place publique, tranchent du philosophe et cultivent le blasphème.

**

Pendant un voyage que le directeur du journal de Maëstricht a fait l'année dernière en France, il a

Je te l'ai déjà dit et te veux le redire,

Et qui répond :

C'est vous même, seigneur, quel important besoin
Vous a fait devancer l'aurore de si loin.

Il y a du Ruy-Blas dans cet homme-là :

Moi, Barthélemy
Saint-Hilaire, de Thiers indispensable ami,
En toute occasion ou secrète ou publique,
M'engage à le servir avec un zèle unique...

Cet ami de M. Thiers lui sert de reflet. Quand le Président marche au soleil, son ombre marche avec lui : cette ombre, c'est Barthélemy Saint-Hilaire. Aux heures où il cesse d'être une ombre et devient quelqu'un, — heures rares ! — il est impossible d'imaginer un personnage plus grognon, plus maussade, plus protecteur que lui. Si vous êtes plus jeune que lui, il vous dit : « Oui, jeune homme, oui, bon jeune homme, mon excellent jeune homme. »

C'est un vieux garçon, qui n'a jamais suivi que de bons maîtres : Aristote et Homère, qu'il a traduits — ce qui est le fait d'un ingrat ; — Cousin, qui les a vengés par quelques bons mots, et finalement M. Thiers, qu'il menace d'arranger comme Aristote et comme Homère.

Fort peu bienveillant dans ses relations, il réserve exclusivement toute sa douceur et toutes ses câlineries pour M. Thiers, dont il est à la fois la nourrice et l'admirateur.

Quand il a fini d'admirer M. Thiers, il admire M. Cochery. (Paris-Journal.)

UN COMMUNEUX.

« Ce n'est pas le tout d'avoir du pétrole, il faut aussi savoir s'en servir ; et sous la Commune, époque où cette matière était fort en faveur, les avis étaient des plus partagés. Les uns voulaient que des tonneaux remplis de la matière inflammable fussent roulés jusque dans l'intérieur des édifices et portés aux étages supérieurs ; d'autres, et le célèbre docteur Parisel était de ceux-là, estimaient qu'il était préférable de badigeonner les murs en y mélangeant des matières grasses. On sait que cette idée ayant d'abord prévalu, on organisa un corps spécial qui fut chargé de mettre à exécution les savantes combinaisons du chimiste communal, et s'intitula pompeusement le bataillon des Enfants du tonnerre. Les femmes, disaient les statuts, pourront y être admises. Beaucoup de citoyennes ne manquèrent pas une si belle occasion, et bientôt elles furent en nombre dans ce corps d'élite.

» Giffault qui, en sa qualité d'ancien garçon de la préfecture de police, avait été nommé chef de bureau, préconisait un système d'incendie beaucoup plus simple : « Qu'est-il besoin, s'écriait-il un jour dans une réunion publique, de tonneaux difficiles à trans-

porter ? Pourquoi ces vases spéciaux dont vous prétendez armer chaque enfant du tonnerre ? Ce que je vous demande, moi, c'est tout simplement de bon pétrole et un certain nombre de casseroles.

» Nous irons dans les maisons, et en versant sur les meubles le liquide, nous provoquerons des incendies que jamais les Versaillais n'arriveront à éteindre. » Et on eut foi dans Giffault, et la Commune l'autorisa à réquisitionner tout le pétrole qui lui serait nécessaire. Dès lors le cabinet du chef de bureau devint un véritable entrepôt de matières inflammables. Les réquisitionnés essayaient bien quelquefois de résister aux exigences de l'employé de Raoul Rigault, mais le délégué à l'ex-préfecture envoyait quelques-uns des bons gardes du 204^e ou 208^e bataillon, qu'il avait sous la main, et il fallait bien obéir. Témoin M. Cauteirelle, gazier, rue Grégoire-de-Tours, dont l'établissement fut envahi et pillé par des fédérés ayant pour chef Giffault.

» Quand le moment fut venu et que la Commune agonisante eut décidé que Paris qui lui échappait deviendrait la proie des flammes, Giffault fut chargé spécialement de brûler la préfecture de police. « Surtout, avait dit Ferré, n'oubliez pas les archives et le casier judiciaire. » On comprend cette sollicitude... Ils brûlaient leurs états de service.

» Giffault répondit à la confiance de la Commune ; il dépassa même les espérances qu'on avait fondées sur lui, et, tenant à prouver l'excellence de son système, il ne se retira que quand la préfecture fut tout entière en feu.

» Après un séjour de six mois sur les pontons, Giffault vient répondre de ses actes devant le 8^e conseil de guerre siégeant à Saint-Germain. Sur les réquisitions de M. le capitaine Hiver, il est condamné aux travaux forcés à perpétuité. »

Faits et propos du jour.

M. de Monti, qui accompagne le comte de Chambord, est un gentilhomme angevin, âgé de soixante ans tout au plus, à la figure martiale et de taille assez élevée. Il porte gaillardement ses cheveux blancs et sa moustache grise. Sa physionomie est à la fois douce et sévère ; ses manières, quoique brusques, sont d'une politesse irréprochable. Il met vite ses visiteurs à leur aise, et tout de suite on se sent pris de sympathie pour lui.

« — Jamais, disait-il dernièrement à un de ses visiteurs qui l'interrogeait, Henri V ne remontera sur le trône de ses pères, que rappelé par la France. Néanmoins, si par suite de la faute de ses gouvernants, de leur incapacité ou de leur mauvaise volonté, la France se trouvait sur le point de périr, si son existence matérielle ou morale se trouvait compromise, alors Monseigneur n'hésiterait pas à jouer sa tête pour la sauver. Il y a déjà des martyrs dans sa famille ! »

Nous croyons pouvoir certifier la vérité de l'anecdote.

Entendu à la Chambre :

« — Vous savez que le Président ne dort plus, il ne rêve que des Bonaparte, et s'éveille, croyant entendre crier au bas de sa fenêtre : « Vive l'Empereur ! » — Un vrai cauchemar.

» — Et pour éviter ce cauchemar il en donne un plus effroyable à la France.

» — Lequel ?

» — La démagogie, parbleu !

« Pour éviter Carybde, il nous jette en Scylla. »

Plusieurs journaux, tels que le *National* et l'*Opinion nationale*, affirment que M. Guizot s'est converti aux idées républicaines et a répété fréquemment que le maintien de la République est le seul remède à nos maux, la seule solution des difficultés presque insolubles qui pèsent sur nous.

M. Guizot aurait mieux fait de se convertir à autre chose.

Pauvre grand esprit orgueilleux ! Huguenot et républicain, voilà ses deux passeports pour le voyage de l'éternité.

Il paraît certain que le maréchal Bazaine sera renvoyé devant un conseil de guerre ; six chefs d'accusation sont invoqués contre lui par la commission d'enquête.

Le *Figaro*, se faisant l'écho d'un bruit qui pourrait bien être une nouvelle authentique, annonce que le sieur Cavalier, dit *Pipe-en-Bois*, est fortement soupçonné d'avoir joué un rôle très-actif dans les manifestations d'Anvers.

Son Excellence de la Commune, le général Eudes, vient d'entrer en possession de l'héritage superbe que lui a légué le citoyen Tridon.

Et dire que Son Excellence le général Eudes, de modeste garçon pharmacien qu'il était, ne doit son panache et cet héritage qu'à l'assassinat d'un malheureux pompier de la Villette.

Grand enseignement pour ceux qui, d'un seul coup de revolver, veulent se faire 40,000 livres de rente.

Hier, à l'arrivée d'un train express, la police a mis la main sur une dizaine d'émissaires de Chislehurst. Depuis Calais,

ces messieurs tenaient les propos les plus charmants pour la sécurité publique. Ils ne se doutaient pas que rien n'était perdu pour les oreilles d'un agent très-habile et très-délié que le hasard (le hasard seul, sans aucun doute) avait placé près d'eux. (Union de l'Ouest.)

Le siège de Paris, résumé par la *Vie parisienne* :

Nous avons un pain fait de balayures... et un gouvernement de même farine.

Le prince de Prusse est toujours à Rome. Il va s'y rencontrer avec le prince Napoléon. Les imaginations ardentes voient déjà dans cette rencontre un plan de restauration bonapartiste sous les auspices de la Prusse et de l'Italie. C'est aller vite en besogne.

Depuis sa mésaventure (rappel itératif à l'ordre), M. Gambetta ne fait plus à la Chambre que des apparitions de météore. Ses collègues de la Montagne l'ont attendu vainement aujourd'hui. Ils voulaient, en qualité de gourmets, demander à l'honorable député s'il est vrai qu'il soit devenu acquéreur, moyennant 1,700,000 fr. payés comptant, du célèbre clos de Carbonnieux (Gironde.)

Chronique de l'Ouest

ET
CHRONIQUE LOCALE

On nous prie d'insérer l'article suivant :

COMITÉ DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Un comité vient de se constituer à Saurmur, sur l'initiative de M^{re} l'évêque d'Angers, pour soutenir les écoles chrétiennes de notre ville, protéger leur liberté, aider à la gratuité de leur enseignement, et exciter enfin l'émulation de la jeunesse.

Ce comité, à la tête duquel est Monseigneur lui-même, s'inspirera des pensées, si élevées et si libérales à la fois, exprimées par cet éminent prélat dans la lettre qu'il a adressée aux fidèles de son diocèse, à l'occasion de son mandement pour le carême, où il traite de l'éducation.

Nous reproduisons les passages les plus saillants de ce document épiscopal, qui est une réponse éloquente et probante aux récriminations, aux reproches d'ignorantisme et d'obscurantisme dont certaines personnes caractérisent les sentiments catholiques.

« Vous n'ignorez point, dit M^{re} Freppel, à quel point vos écoles sont l'objet de notre sollicitude, parfois inquiète, toujours active et bienveillante... Après l'Eglise, c'est l'École qui attire tout d'abord nos regards... Nous n'avons cessé de vous le dire, et nous le répétons aujourd'hui, ne négligez pas l'instruction de vos enfants : placez au premier rang de vos devoirs celui de les en-

Voici la réponse du ministère :

« En France, on ne peut en aucun cas taxer de libelle un écrit auquel l'auteur met son nom. Il faut dédaigner ce genre d'attaques et prendre garde de leur donner trop d'importance. Nous avons suivi cette règle de conduite pour nombre d'ouvrages et d'articles de gazettes publiés contre nous dans les États de Sa Majesté prussienne, et nous invitons M. de Goltz à suivre cet exemple. »

Voilà, certes, une décision remarquable.

Si, d'une part, elle peut quelquefois favoriser l'impudence des agressions, de l'autre elle encourage et protège tous les francs amis de la vérité, qui mettent volontiers leur nom et leur tête à côté de ce qu'ils écrivent.

Les dernières nouvelles de Bretagne sont affligeantes.

Il est possible que l'esprit de parti en exagère les détails ; mais il est, d'un autre côté, trop certain que la prudence et la modération connues de M. le comte de Thiard ne parviennent ni à calmer les esprits, ni à mettre obstacle à une fermentation déplorable.

Partout éclatent des collisions et des duels.

Deux ou trois officiers ont payé de leur vie l'obéissance aux ordres qu'ils avaient reçus. La noblesse, d'un bout de la province à l'autre, rappelle les fils ou les parents qu'elle peut avoir au service de Sa Majesté.

Du bonheur français épris,
Grands économistes !
Par leurs soins au temps d'Adam
Nous reviendrons, c'est leur plan.

Momus les assiste,
Au gué,
Momus les assiste !

On verra tous les États
Entre eux se confondre,
Les pauvres sur leurs grabats
Ne plus se morfondre ;
Des biens on fera des lots
Qui rendront les gens égaux.

Le bel œuf à pondre,
Au gué,
Le bel œuf à pondre !

Du même pas marcheront
Noblesse et roture ;
Les Français retourneront
Au droit de nature.
Adieu parlements et lois,
Adieu ducs, princes et rois !

La bonne aventure
Au gué,
La bonne aventure !

Puis, devenus vertueux
Par philosophie,
Les Français auront des dieux
A leur fantaisie.
Nous reverrons un ognon
A Jésus damer le pion.

Ah ! quelle harmonie !
Au gué,
Ah ! quelle harmonie !

Alors, de mœurs nullité,
Entre sœurs et frères
Sacraments et parenté
Seront des chimères ;
Chaque père imitera
Loth, le jour qu'il s'enivra.
Liberté plénière
Au gué,
Liberté plénière !

Plus de moines langoureux,
De plaintives nones.
Au lieu d'adresser aux cieux
Matines et nones,
On verra ces malheureux
Danser, abjurant leurs vœux,
Galante chaconne (1).
Au gué,
Galante chaconne !

A qui devons-nous le plus ?
C'est à notre maître,
Qui, se croyant un abus,
Ne voudra plus l'être.
Ah ! qu'il faut aimer le bien
Pour de roi n'être plus rien !

(1) La chaconne était à la partie chorégraphique ce que le final d'un acte est à la partie lyrique.

J'enverrais tout paître
Au gué,
J'enverrais tout paître !

**

En province, dans le ressort même de l'administration de Paris, plusieurs baillages acceptent les attributions enlevées aux parlements. On en compte déjà douze qui ont adhéré d'une manière officielle.

D'autres hésitent et n'osent pas s'élever à la hauteur où le nouveau système les place.

Tous les nobles de Bretagne et ceux du Dauphiné protestent avec une violence dont on n'a jamais eu d'exemple que dans ce siècle, et messieurs les procureurs et avocats de Paris viennent en aide à ce mouvement de révolte.

Ils refusent leur ministère aux nouveaux juges.

Pour forcer au moins les procureurs à travailler, le roi menace de confisquer leurs charges et de les faire vendre au profit des pauvres.

**

A peine M. le comte de Goltz, ministre de Prusse, a-t-il eu connaissance d'un nouveau livre de M. de Mirabeau, qui a pour titre : *Aux Bataves sur le stathouderat*, qu'il a cru devoir porter plainte au ministère français, en le priant de punir l'auteur de cette œuvre remplie d'invectives contre le roi son maître.

voyer à l'école, et de les y retenir tout le temps nécessaire pour le développement de leurs facultés intellectuelles et morales...

« Nous sommes tous intéressés à la diffusion de l'enseignement populaire, l'Eglise plus encore que la société civile, car c'est elle qui propose à l'esprit de l'enfant les vérités les plus hautes, les plus difficiles à comprendre, et qui, par conséquent, a le plus besoin d'y trouver un champ cultivé au lieu d'une terre en friche. »

Mais le docte évêque, jugeant avec raison qu'une bonne éducation ne peut être séparée de l'enseignement religieux, ajoute aussitôt : « Si nous regardons comme un devoir impérieux de redoubler d'instances auprès de vous, afin qu'il ne reste plus dans notre diocèse un seul enfant qui ne participe au bienfait de l'instruction, nous sommes aussi en droit de demander que vos écoles demeurent ce qu'elles sont, de véritables foyers d'éducation, où la religion et la morale marchent de front avec les connaissances utiles à la vie. Ce sont là de ces choses qu'il est impossible de scinder, pas plus qu'on ne pourrait isoler le cœur de l'intelligence. »

« Élever l'enfant, tout est là, — dit à son tour, dans une récente circulaire, M^{gr} Grolleau, évêque d'Evreux, dont le souvenir est encore si présent à ses anciens paroissiens. — Si l'enfant est bien élevé, il sera ce que nous désirons; s'il est mal élevé, il ne sera, à l'âge mûr, qu'un instrument impuissant, et peut-être une cause de ruine. »

Mais, ajoute également ce sage prélat : « quand il s'agit d'éducation et de religion, le meilleur et le plus fécond des enseignements, ce n'est pas la parole, c'est l'exemple. L'enfant imite plus qu'il n'écoute, et c'est en vain qu'un maître, s'il ne prêche d'exemple, essaierait de l'instruire de la religion, de lui en montrer la vérité, de faire briller à ses yeux et sa beauté et ses charmes. »

Répandre les lumières de l'instruction, et s'efforcer de graver en même temps dans le cœur de l'enfant la croyance en Dieu, telle est donc la double mission que se propose le Comité. Puisse-t-il être à la hauteur de sa tâche !

L'École des Frères de la doctrine chrétienne provoquera tout d'abord la sollicitude du Comité. Les concours académiques prouvent évidemment que, dans cet établissement, — nous ne voulons pas en faire autrement l'éloge, — l'instruction ne le cède en rien à l'éducation, et cependant cette École est menacée dans son existence même.

La subvention, qui était accordée naguère par la ville, lui a été retirée, faut-il l'ajouter, — sans vouloir faire ici de vaines récriminations, — au mépris de la liberté religieuse et de la liberté d'enseignement.

Si l'on regarde, — a-t-on dit avec raison, — comme un préjugé la préférence que les pères de famille donnent à une école plutôt qu'à une autre, il convient de les détromper en les éclairant; mais il convient aussi de respecter, en attendant, dans ce préjugé même, la plus précieuse de toutes les libertés pour un père.

Aux administrateurs de la commune in-

combe donc le devoir de tenir compte des sentiments, des vœux divers de leurs concitoyens. Leur rôle est d'assurer à tous la jouissance égale des avantages que procure en définitive l'impôt fourni par tous. Ainsi le veulent la justice et la raison, ainsi le voudrait l'application des principes sur lesquels repose l'organisation de la société.

L'École des Frères, jusqu'au rétablissement de sa collocation au budget communal, n'a donc plus à attendre sa vie que de la charité publique. Un arriéré assez considérable existe, c'est pour le couvrir et pour assurer aussi l'exercice de l'année courante que le Comité fait en ce moment-ci appel à toutes les bonnes volontés. Une école, où viennent tous les jours tant d'enfants, et qui reçoit le soir un si grand nombre d'adultes, ne doit pas périr.

« Habitants de Saumur, vous viendrez à notre aide; accoutumés à la gêne et au malaise et par l'inertie du commerce et par l'excès des charges publiques, vous accepterez-tous avec une gêne plus pénible, un malaise un peu plus rigoureux ! » C'est en ces termes, et également en des jours difficiles, qu'était sollicitée la charité publique, il y a de cela plus de vingt ans. Cet appel fut entendu. Les souscriptions furent nombreuses et abondantes.

Il en sera de même aujourd'hui. Le passé est un sûr garant de votre générosité.

Partisans de l'éducation chrétienne, vous préférez donc votre concours au Comité ! Quant à vous, nos concitoyens, qui attachez moins d'importance à un mode particulier d'enseignement, mais qui êtes convaincus des avantages de la concurrence entre les établissements de la ville, vous nous donnerez également votre aide, ne serait-ce que par ce dernier motif.

« Deux écoles se partagent le soin de nos enfants, — écrivaient les respectables directeurs des paroisses de Saumur, à l'époque que nous venons de rappeler. — Le devoir pour l'honnête homme est sans doute le premier mobile de ses actions; mais avouons en même temps que la crainte d'être vaincu par un concurrent, la noble ambition de le surpasser dans le bien, accroissent puissamment nos forces et multiplient les efforts du zèle. C'est pourquoi, M..., si l'École des Frères a vos sympathies, vous la soutiendrez afin qu'elle se maintienne avec honneur en face de l'Enseignement Mutuel; si celui-ci au contraire a le privilège de votre confiance, veuillez encore soutenir avec nous l'École des Frères, pour ne pas retirer à la maison que vous patronnez un incontestable encouragement.

« Cette émulation, vous le savez, M..., n'a point les dangers de la rivalité, elle est tout à l'avantage d'enfants bien aimés auxquels elle doit procurer le bienfait d'une éducation plus élevée. »

Le Comité des Écoles chrétiennes, né d'hier seulement, et s'inspirant des mêmes sentiments, s'adresse à tous ses concitoyens. Les offrandes, quelque minimes qu'elles paraissent à ceux qui les donnent, seront reçues avec reconnaissance. Chacun, nous nous plaignons à le croire, répondra avec empres-

ou cinq heures après, un second courrier qui arrivait à toutes brides.

La foule entoura l'hôtel des ministres, et l'on finit par apprendre qu'une émeute terrible éclatait à Grenoble.

M. le duc de Clermont-Tonnerre, qui commande la province, ayant reçu des ordres pour exiler le parlement, ne put les faire exécuter sans que le peuple soupçonnât de quoi il était question.

Des rassemblements tumultueux se portèrent aussitôt devant l'hôtel des magistrats et déclarèrent que pas un membre du parlement ne sortirait de la ville.

Les soldats essayèrent de dissiper l'émeute; ils n'y parvinrent pas.

On cria de tous côtés :

« — Aux églises ! aux églises ! sonnez le tocsin ! »

Bientôt le sinistre appel retentit de clochers en clochers. Les paysans d'alentour, surtout les montagnards, descendirent par milliers et pénétrèrent dans la ville. On voulut fermer les portes; ils les enfoncèrent. Le plus grand nombre se dirigea vers l'arsenal pour y chercher des armes.

Fort heureusement, cette tentative échoua.

Les mutins se portèrent alors sur l'hôtel du gouvernement. On le saccagea de fond en comble. Plusieurs fois, M. de Clermont-Tonnerre faillit être victime de ces forcenés. Un montagnard, véritable co-

usement à l'appel qui lui est fait dans l'intérêt des enfants de notre cité.

S. M.

On lit dans le *Courrier de Saumur* :

« La Loge la *Persévérance*, de l'Orient de Saumur, vient de verser dans nos bureaux, la somme de 50 francs pour la libération du territoire. »

Cinquante francs, c'est merveilleux !

Nous devons dire que le *Courrier* ajoute : « On se rappelle que les francs-maçons ont déjà versé 4,145 fr. (Les sommes et les noms, s'il vous plaît ?) Ce deuxième versement porte donc leur offrande à 4,165 fr. Mais ce n'est pas tout : la souscription RESTE PERMANENTE à la loge, et chaque terme est marquée par des *dons* qui vont GROSSIR LE TRÉSOR destiné à nous délivrer. »

Impossible d'être plus grotesque.

M. Métivier, premier président de la cour d'appel d'Angers, nous informe de l'engagement souscrit par cette cour en faveur de la libération du sol. Il s'élève à 20,000 fr. qui seront versés au premier demi-milliard.

L'*Union bretonne*, de Nantes, a ouvert une liste pour la souscription nationale dont le total atteint plus de 8,000 francs. Le directeur du journal, M. Ernest Merson, a souscrit personnellement pour 5,000 francs.

La quatrième liste de la souscription patriotique des dames de Poitiers porte le total général à 119,945 francs.

(*Echo du Poitou.*)

La réorganisation de l'École de cavalerie se poursuit avec une grande activité, sous la direction du général Torthon. Dans un mois, toute une division de jeunes officiers qui ont fait campagne, viendront compléter leur instruction, et plus tard, après les cours de St-Cyr, la section de cavalerie sera envoyée à Saumur.

La troupe n'arrivera qu'au mois d'octobre.

Le sieur Louis Beaumont, âgé de 52 ans, demeurant au village de la Galanconnière, commune de Louresse-Rochemenier, s'est pendu dans la soirée du 4 mars.

Ses voisins ne s'en sont aperçus que le lendemain matin.

On attribue ce suicide au chagrin. Le sieur Beaumont avait perdu sa femme et son fils à peu d'intervalle, et depuis cette époque il avait manifesté plusieurs fois l'intention de se donner la mort.

Dans la nuit du 28 au 29 février, il a été enlevé plusieurs volailles à divers habitants du Fullet.

La même nuit, M. Naullet, propriétaire à Noyant, était aussi victime d'un vol de dix poules. Quelques jours auparavant, on lui en avait déjà pris vingt.

Avant de prévenir la gendarmerie, avoir bien soin de s'assurer que l'auteur du crime n'est pas un renard.

losse, brandissait une hache au-dessus de la tête du gouverneur, et le peuple criait :

« — Frappe ! Ne crains rien, tue-le ! »

L'émeute se porta du côté de l'Hôtel-de-Ville, dont elle se fit livrer les clés; puis on donna l'ordre aux magistrats de siéger sur l'heure.

Beaucoup de bourgeois, saisis d'épouvante, avaient livré les armes qui se trouvaient en leur possession. Les révoltés eurent l'audace de tirer les premiers sur les troupes du roi. Celles-ci, à bout de patience et ne voulant pas être taillées en pièces, ripostèrent.

Le sang coula.

Pour éviter de plus grands malheurs, M. de Clermont-Tonnerre prit sur lui de ne pas insister sur le départ du parlement et d'attendre de nouvelles instructions de Paris.

Ces instructions arrivèrent à la fin de la semaine.

On maintenait l'exil.

Tous les montagnards du Dauphiné menacent de descendre à Grenoble. La province entière prend le parti de ses magistrats disgraciés, et le gouverneur invite les évêques à ordonner des prières publiques pour implorer la miséricorde de Dieu, qui dispose du sort des empires.

(*La suite prochainement.*)

On lit dans l'*Indépendance*, de Nantes :

Le bateau à vapeur faisant les voyages de Nantes à Angers, en passant sous le pont de la Rotonde, a eu la roue de son gouvernail emportée, l'un des tambours enlevé, et a éprouvé d'autres avaries peu importantes. Ensuite le steamer est allé se jeter sur un bateau à laver qui se trouve à proximité, et lui a brisé deux colonnes et endommagé la couverture. Dans le choc, les chaînes qui retenaient le bateau se sont heureusement cassées. S'il n'en avait pas été ainsi, le bateau aurait coulé, entraînant avec lui les nombreuses blanchisseuses qui se trouvaient à bord.

PRIME EXCEPTIONNELLE

Offerte aux seuls abonnés de l'ÉCHO DE L'OUEST.

LES CENT QUARANTE volumes de la galerie biographique de M. Eugène de Mirecourt sont un véritable monument d'histoire contemporaine, auquel toutes les bibliothèques réservent une place. Plus de deux cents personnages marquants du XIX^e siècle figurent dans cette galerie. Le portrait de chaque personnage est en tête de la notice qui lui est consacrée. Avec un courage dont on voit peu d'exemples, M. Eugène de Mirecourt, fort de sa conscience, sûr de son droit, méprisant les clameurs de la libre-pensée et de la démagogie, ces deux fléaux de notre époque, a su conduire son immense travail à bonne fin. Non-seulement *les Contemporains* sont une œuvre littéraire, écrite avec un talent réel et sous la forme anecdotique la plus attrayante, mais encore c'est une œuvre de vérité, une œuvre de justice, et surtout une œuvre éminemment morale et chrétienne.

Tout abonné à l'ÉCHO DE L'OUEST peut souscrire à la collection des 140 VOLUMES pour une somme de QUARANTE FRANCS au lieu de SOIXANTE-DIX FRANCS. — Paiement après livraison FRANCO. (Voir aux annonces pour la formule de souscription.)

DÉPÊCHES

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

Une correspondance de Versailles dit que, malgré la réponse du ministre, il est douteux que le débat relatif aux pétitions catholiques soit soulevé samedi.

La majorité de l'Assemblée y est évidemment très-opposée.

Dans la réunion de la commission du budget, M. Jules Simon a défendu vivement les crédits qu'il réclame pour son ministère.

SEANCE DU 5 MARS.

Résultat des votes.

Le nombre des votants était de 537; M. Jules Grévy a obtenu 494 voix. Divers votes perdus et bulletins blancs en certain nombre.

M. le président donne connaissance du résultat du scrutin pour la nomination des vice-présidents :

Le nombre des votants était de	427
Majorité absolue,	214
Ont obtenu : MM. Martel	402 voix.
Comte Benoist-d'Azy	361
Saint-Marc Girardin	349
Louis Vitet	282

Voix diverses perdues. En conséquence, MM. Martel, Benoist-d'Azy, Saint-Marc Girardin et Louis Vitet sont proclamés vice-présidents de l'Assemblée.

A quatre heures vingt le scrutin relatif à la nomination des secrétaires est fermé.

Hier, dans la rencontre entre M. Rogat, rédacteur du *Pays*, et M. Santon, rédacteur du *Corsaire*, M. Rogat a été blessé deux fois.

Londres, 5 mars.

Chambre des communes. — Lord Enfield, répondant à lord Graves, dit que lord Lyons a fait des représentations à Versailles contre les droits d'entrée imposés récemment suivant la loi sur la navigation. Les représentations sont basées sur la lettre et l'esprit du traité de commerce de 1860 : le gouvernement anglais a demandé une prompt réponse.

On reçoit de Nancy la dépêche suivante : « Le comité de Nancy, considérant que la souscription nationale est avant tout un acte patriotique et un gage d'union pour le pays; qu'en stimulant l'initiative privée et l'esprit de sacrifice, elle ne saurait porter atteinte au crédit public; qu'enfin elle ne cesse de rencontrer dans le département des sympathies unanimes, déclare persévérer dans son œuvre.

» Signé : LOMBARD, président. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

